

**GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT**

**UNION DES COMORES : DOCUMENT RELATIF AU POINT DE  
DECISION AU TITRE DE L'INITIATIVE PPTE RENFORCEE**

## **TABLE DE MATIÈRE**

Liste des acronymes et abréviations .....	ii
Résumé analytique .....	iii
1. Introduction.....	1
2. Eligibilité des Comores à l'Assistance au titre de l'Initiative PPTE et Déclencheurs du Point d'Achèvement .....	2
3. Stock de la Dette et Assistance au titre de l'Initiative PPTE et de l'IADM .....	5
4. Analyse de Soutenabilité et de Sensibilité de la Dette.....	7
5. Opérations du Groupe de la Banque aux Comores .....	7
6. Modalités de Financement Indicatives .....	9
7. Recommandations.....	10
Annexe 1: Portefeuille du Groupe de la Banque aux Comores, 30 juin 2010.....	11
Annexe 2: Déclencheurs du Point d'Achèvement Flottant .....	12
Annexe 3: Document du FMI et de la Banque mondiale relatif au Point de Décision de l'Initiative PPTE en faveur des Comores .....	13

### **Tableau**

Tableau 1 : Répartition de la participation des créanciers à l'assistance PPTE en faveur des Comores .....	6
--	---

## Liste des acronymes et abréviations

ASD :	Analyse de soutenabilité de la dette
AUPC:	Assistance d'urgence post-conflit
BAD :	Banque africaine de développement
BADEA:	Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique
BCC :	Banque centrale des Comores
BEI :	Banque européenne d'investissement
BIsD :	Banque islamique de développement
CF :	Franc comorien
COMESA :	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
COTECNA :	Entreprise d'inspection des biens avant embarquement
DSCRP:	Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté
FAD :	Fonds africain de développement
FCE-CAR :	Composante d'accès rapide à la Facilité de protection contre les chocs exogènes
FEC :	Facilité élargie de crédit (en remplacement de la FRPC, FMI)
FEF :	Facilité en faveur des États fragiles (BAD)
FIDA :	Fonds international de développement agricole
FMI :	Fonds monétaire international
FODI :	Fonds de l'OPEP pour le développement international
FRPC :	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
GDP :	Gestion des dépenses publiques
GFP :	Gestion des finances publiques
IADM :	Initiative d'allègement de la dette multilatérale
IDA :	Association internationale de développement
ISN :	Note intérimaire de stratégie (Banque mondiale)
NISP :	Note intérimaire de stratégie pays (BAD)
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le développement
OPEP :	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PCCF :	Mécanisme en faveur des pays sortant d'un conflit
PFR :	Pays à faible revenu
PMA :	Pays les moins avancés
SCH :	Société comorienne des hydrocarbures

## RÉSUMÉ ANALYTIQUE

### *Contexte*

Les Comores sortent d'une longue période d'instabilité politique et institutionnelle marquée par des luttes politiques depuis l'indépendance en 1975. Les récents événements politiques ont permis d'instaurer la stabilité politique et d'accroître l'autorité du gouvernement central en matière de gestion économique et ont permis la normalisation des relations avec les principaux partenaires au développement. C'est dans ce contexte que le réengagement du Groupe de la Banque a débuté en 2007 par un programme d'apurement des arriérés qui a facilité la qualification des Comores pour un allègement de dette dans le cadre de l'initiative PPTE et a favorisé la mise en place d'un Document intérimaire de stratégie pays de deux ans (DSP-I, 2009-2010). La stratégie s'inspire de l'orientation de la Banque pour un engagement accru dans les États Fragiles. Elle vise à atténuer la situation de fragilité et à soutenir pour la mise en place d'un développement économique et politique plus stable.

Le 29 juin 2010, lorsque les Comores ont atteint le Point de Décision de l'initiative PPTE, les Conseils d'administration du FMI et de la Banque mondiale lui ont accordé une réduction de dette d'environ 144,8 millions d'USD en valeur actualisée nette (VAN) à fin décembre 2009. Le présent document évalue le rôle de la Banque dans l'allègement de la dette des Comores au titre de l'initiative PPTE, ainsi que sa contribution à l'assistance au Point de Décision.

### *Éligibilité des Comores à l'Assistance à l'Initiative PPTE et Déclencheurs du Point d'Achèvement*

Quatre critères ont été utilisés pour déterminer l'admissibilité des Comores au Point de Décision et à l'assistance PPTE : i) une situation de pauvreté généralisée; ii) l'élaboration d'un Document stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) ; (iii) une gestion macroéconomique satisfaisante et iv) un niveau d'endettement insoutenable. Les évaluations du Groupe de la Banque et des institutions de Bretton Woods ont conclu que sur la base des actions et mesures arrêtées les Comores ont satisfait aux conditions à l'allègement de dette au titre de l'Initiative PPTE et sont maintenant qualifiées pour l'assistance à l'allègement de dette au Point de Décision.

En concertation avec les institutions de Bretton Woods et les principaux créanciers, dont le Groupe de la Banque, les autorités comoriennes ont convenu d'un ensemble de conditions liées au Point d'Achèvement flottant de l'initiative PPTE renforcée, tout en s'inspirant des priorités de la Stratégie intérimaire de réduction de la pauvreté aux Comores (DSRP-I) en cours. Outre les exigences standard de mise en œuvre du DSRP et de stabilité macroéconomique, les déclencheurs du Point d'Achèvement englobent des mesures de politique visant à améliorer la gestion des finances publiques et la gouvernance ; à renforcer la santé, l'éducation et les secteurs sociaux ; à soutenir la croissance ; et à accroître la capacité de gestion de la dette. En supposant que le DSRP soit intégralement mis en œuvre dans les délais, il est prévu que les Comores atteindront le Point d'Achèvement de l'initiative PPTE d'ici décembre 2012.

### *Stock de la Dette Extérieure et Allègement au titre de l'Initiative PPTE et de l'IADM*

A Fin décembre 2009, la dette publique et la dette extérieure à garantie souveraine des Comores s'élevait à 286,9 millions d'USD en valeur nominale (équivalent à 213,1 millions d'USD en valeur actualisée nette à fin décembre 2009). Après l'allègement classique, cette dette est estimée à 257,4 millions d'USD en valeur actualisée nette à fin décembre 2009. Ce volume d'endettement requiert un allègement total de 144,8 millions d'USD en VAN dans le

cadre de l'initiative PPTE, soit un facteur commun de réduction de 56 %. Sur la base du principe du partage proportionnel du fardeau de la dette, les créanciers multilatéraux contribueraient à hauteur de 111,2 millions d'USD, tandis que la contribution des créanciers bilatéraux et commerciaux s'élèverait à 33,6 millions d'USD. La contribution du Groupe de la Banque pour l'allègement de dette est de 34,6 millions d'USD en VAN de 2009, ce qui représente 31 % de l'assistance multilatérale et 24 % de l'engagement de l'ensemble des créanciers. Une partie de l'assistance du Groupe de la Banque, à savoir 33,7 millions d'USD, a déjà été fournie sous forme d'apurement des arriérés en 2007.

Après avoir atteint le Point d'Achèvement, les Comores bénéficieront d'un allègement de dette supplémentaire au titre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). D'après les estimations préliminaires, l'allègement de dette accordé dans le cadre de l'IADM pourrait atteindre 52 millions d'USD en VAN, en supposant que le pays atteindra le Point d'Achèvement d'ici décembre 2012. L'IDA fournirait une annulation de dette de 30 millions d'USD tandis que le Groupe de la Banque (FAD) octroierait une assistance de 22 millions d'USD.

### ***Analyse de Soutenabilité et de Sensibilité de la Dette***

L'allègement classique et la fourniture inconditionnelle de l'assistance PPTE réduiraient la VAN du ratio de la dette aux exportations des Comores, de 332 % à fin décembre 2009 à environ 147,8 % à l'horizon 2012. Avec l'annulation à accorder par l'IDA et le FAD au titre de l'IADM, cette VAN diminuera davantage, pour tomber à 88,4 % des exportations en 2012. Il est prévu qu'elle continuera à baisser au fil du temps. L'analyse de sensibilité indique que la capacité des Comores à assurer le service de la dette extérieure après l'allègement PPTE demeurera extrêmement vulnérable aux chocs externes et aux chocs de la croissance. Cette analyse souligne l'importance de mener des réformes nationales de manière soutenue pour développer des biens et services, améliorer la prudence budgétaire et faire en sorte que l'aide extérieure concessionnelle reste essentiellement constituée de dons.

### ***Modalités de Financement Indicatives***

La contribution du Groupe de la Banque à l'allègement de la dette des Comores est estimée à 34,6 millions d'USD en VAN de fin 2009. Une contribution équivalente à 33,7 millions d'USD (VAN de 2009) a été déjà octroyée dans le cadre de l'opération d'apurement des arriérés. Cette contribution est légèrement inférieure à la contribution attendue de la Banque au titre de l'initiative PPTE. Cependant dans la perspective des paiements par la Commission Européenne dans l'apurement des arriérés résiduels estimés à 3,4 millions au Point de Décision, l'assistance en faveur de l'allègement de dette aux Comores sera satisfaite. Par conséquent, le Groupe de la Banque ne prévoit pas de fournir un allègement de dette supplémentaire aux Comores durant la période intérimaire de cette initiative. Ces arrangements sont en accord avec les principes de financement de l'initiative PPTE. Les contributions préalablement engagées dans le cadre de l'apurement des arriérés des pays sont prises en compte dans leur engagement pour l'allègement de dette au titre de l'initiative PPTE.

### ***Recommandations***

Les conseils d'administration sont invités à : i) approuver l'admission des Comores à bénéficier d'une assistance au Point de Décision de l'initiative PPTE ; ii) approuver le montant de 34,6 millions d'USD en VAN de fin décembre 2009, comme contribution du Groupe de la Banque à l'allègement de la dette des Comores dans le cadre de l'initiative PPTE ; et iii) noter que l'assistance PPTE de la Banque sera entièrement constituée des dons dans le cadre du mécanisme d'apurement des arriérés.

# COMORES - DOCUMENT RELATIF AU POINT DE DÉCISION DE L'INITIATIVE PPTE RENFORCÉE

## 1. Introduction

- 1.1. Le 29 juin 2010, les Comores sont devenues le 30e pays membre régional (PMR) à atteindre le Point de Décision de l'initiative PPTE après la revue satisfaisante de la performance économique du pays par le FMI, dans le cadre du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC)<sup>1</sup>. Les Conseils d'administration du FMI et de la Banque mondiale ont approuvé un allègement de dette au titre de l'Initiative PPTE d'environ 144,8 millions d'USD en valeur actuelle nette (VAN) à fin 2009. Ce document présente les justifications de l'admission des Comores au Point de Décision et le projet de plan de financement de la contribution du Groupe de la Banque, estimée à 34,6 millions d'USD en VAN de fin de 2009.
- 1.2. Les Comores sortent d'une longue période d'instabilité politique ponctuée de successions au pouvoir par la violence depuis l'accession à l'indépendance en 1975. En 2001, la nouvelle constitution créant l'Union des Comores a permis à chaque île d'avoir son propre président et parlement. Elle est suivie par l'élection historique du premier président de l'Union en mai 2006 et un accord portant sur l'amendement de la constitution en mai 2009. La consolidation de ces avancées et les efforts de réformes ont permis d'améliorer la gestion macroéconomique et de corriger certains des dérapages du processus de décentralisation amorcé par la constitution de 2001.
- 1.3. Les principaux partenaires au développement, notamment la Banque africaine de développement (BAD), le FMI<sup>2</sup> et la Banque mondiale ainsi que les créanciers du Club de Paris ont renoué progressivement la coopération avec les Comores. Ce réengagement a placé le pays sur la voie d'une croissance forte et soutenue. C'est ainsi qu'en juillet 2009, la BAD a approuvé un nouveau Document intérimaire de stratégie pays (DSP-I) pour 2009-2010 après l'apurement de la plupart des arriérés grâce au Mécanisme en faveur des pays sortant d'un conflit (PCCF) en 2007, et à la levée des sanctions sur les Comores. La stratégie s'inspire notamment des nouvelles orientations de la Banque pour un engagement accru dans les États Fragiles afin d'atténuer la situation de fragilité, consolider le processus de paix, stabiliser leur économie, soutenir la mise en place d'un environnement propice au développement durable et aider les pays à bénéficier de l'allègement de dette au titre de l'initiative PPTE et l'Initiative d'allègement de dette multilatérale (IADM).
- 1.4. Ce mémorandum contient les propositions de la Direction en faveur de la participation du Groupe de la Banque à l'allègement de la dette des Comores au titre de l'initiative PPTE, de concert avec d'autres partenaires, au Point de Décision. La suite du document se présente comme suit. La section II évalue l'admissibilité des Comores à l'assistance PPTE et examine les déclencheurs du Point d'Achèvement. La section III traite du stock de la dette et discute de l'allègement de dette dans le cadre de l'initiative PPTE et de l'IADM. La section IV résume les résultats de l'analyse de viabilité de la dette des Comores et de l'analyse de sensibilité des indicateurs du fardeau de la dette face à certains chocs; la section V rend compte des interventions du

---

<sup>1</sup> La conclusion de la première revue de l'accord triennal a donné lieu au décaissement d'un montant équivalent à 1,56 millions de DTS (environ 2,30 millions d'USD), d'où un montant total de décaissements de 5,78 de DTS (environ 8,54 millions d'USD), en vertu de l'accord.

<sup>2</sup> En 2008, les Comores ont bénéficié de deux programmes du FMI : l'Assistance d'urgence post-conflit (AUPC) et la Composante d'accès rapide à la Facilité de protection contre les chocs exogènes (FCE-CAR).

Groupe de la Banque aux Comores. La section VI fournit des précisions sur les modalités de financement indicatives suivie par les recommandations adressées aux administrateurs dans la section VII.

## **2. Eligibilité des Comores à l'Assistance au titre de l'Initiative PPTE et Déclencheurs du Point d'Achèvement**

- 2.1. Quatre principaux critères sont utilisés pour évaluer l'admissibilité des Comores au Point de Décision et à l'assistance PPTE, à savoir : (i) la forte incidence de la pauvreté et d'autres mesures de progrès socioéconomique ; (ii) l'élaboration d'un Document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP-I) ; (iii) une gestion et des progrès macroéconomiques satisfaisants et (iv) une dette extérieure insoutenable.

### ***Pauvreté et Questions Sociales***

- 2.2. En raison de la faible performance économique et de l'instabilité politique persistante de ces dernières années, la pauvreté est généralisée et la situation sociale demeure préoccupante. La dernière enquête auprès des ménages, menée en 2004 avec le soutien des principaux partenaires au développement (ONU), indique que 37 % des ménages (44,8 % de personnes) vivent en dessous du seuil de pauvreté. L'incidence de la pauvreté varie selon les îles et est généralement plus élevée en zone rurale. Une comparaison entre les données de l'enquête de 1995 et celles de 2004 montre que dans l'ensemble, la situation se serait améliorée (de 47 à 37 % des ménages), même si les inégalités en matière de dépenses par habitant ont pour leur part augmenté de façon significative, probablement à cause des différences au niveau des envois de fonds des émigrés, lesquels ont davantage été bénéfiques à l'île de Ngazidja qui est mieux lotie. En l'absence de données d'enquête plus récentes, les autorités supposent que l'incidence de la pauvreté a augmenté depuis 2004, compte tenu de la mauvaise performance économique récente des Comores. Néanmoins, le pays a progressé dans le domaine des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) : taux net de scolarisation primaire, taux de scolarisation femme sur homme, mortalité infantile - en dessous de 5 (pour 1000 naissances) et prévalence du VIH en pourcentage de la population. Par ailleurs, des progrès importants ont été enregistrés sur cinq autres cibles: proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté, pourcentage de femmes employées dans le secteur non-agricole, taux de mortalité infantile, mortalité maternelle et proportion de naissances assistées par un personnel qualifié de la santé. Voir l'annexe 3 pour plus de détails.

### ***Stratégie de Réduction de la Pauvreté***

- 2.3. L'élaboration et la mise en œuvre d'un DSRP de façon participative est une condition préalable à l'admission à l'assistance au titre de l'initiative PPTE. En septembre 2009, le Gouvernement des Comores a officiellement adopté son premier Document intégral de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCRIP). Ce document s'inspire de la stratégie définie dans le DSRP intérimaire, qui a été approuvé par les conseils d'administration de la Banque mondiale et du FMI en mai 2006. Étant donné que les Comores ont connu une succession rapide de bouleversements politiques qui ont entravé l'élaboration et la mise en œuvre de politiques pendant de longues années, la formulation intégrale d'un DSRP a constitué en elle-même un accomplissement majeur. Par ailleurs, depuis le début des années 2000, le cadre du DSRP a largement contribué au processus de réconciliation nationale et guidé les autorités dans la formulation progressive d'une vision pour le développement du pays.

- 2.4. La Banque a financé la finalisation du DSRP et d'un plan d'action pour sa mise en œuvre, au moyen du pilier III de la Facilité en faveur des états fragiles (FEF) (Guichet appui ciblé). La FEF financera également le recrutement d'une équipe d'assistance technique pour poursuivre la mise en œuvre de la réforme budgétaire en 2010 et 2011 et pour appuyer le « *Commissariat Général au Plan* » à mener un exercice de priorisation du DSRP. Celui-ci a été finalisé avec l'aide d'un consultant international et de consultants nationaux qui participeront aussi à la phase de mise en œuvre (Suivi et Evaluation et Coordination de l'aide).

### ***Évolutions Economiques et Bilan des Politiques***

- 2.5. L'économie comorienne ne s'est pas encore remise des effets de l'instabilité politique prolongée et des crises mondiales récentes. La croissance du PIB réel qui n'était que de 1 % en 2008 a bondi à 1,8 % en 2009, sous l'effet des programmes publics financés par les organismes donateurs, des travaux de construction du secteur privé financés par les envois de fonds des émigrés et de l'expansion du secteur financier. Grâce au relâchement de la pression sur les prix alimentaires et pétroliers depuis 2008, l'inflation est globalement maîtrisée<sup>3</sup> et la baisse légère des prix de l'énergie a contribué à la réduction du déficit du compte courant externe à un niveau estimé à 7,9 % du PIB en 2009 (contre 11,1 % en 2008).
- 2.6. Dans l'ensemble, les réformes menées par les Comores au cours des deux dernières années constituent un début encourageant, dans un contexte international difficile et au regard du déficit de capacités et des autres contraintes institutionnelles auxquelles le pays est confronté. Le FMI a noté que les politiques macroéconomiques mises en place dans le cadre des programmes appuyés par l'AUPC et la Facilité Elargie de Crédit (FEC) ont été largement satisfaisantes, malgré quelques dérapages budgétaires. Le plus récent programme FEC a été approuvé en septembre 2009 pour un montant de 13,57 millions de DTS (soit environ 20,03 millions d'USD). Dans le cadre de la FEC, particulièrement en ce qui concerne la mobilisation des recettes, le déficit du budget primaire national (repère) a été dépassé de 1 point de pourcentage du PIB. Pour remédier à cette situation, le Gouvernement comorien a pris quelques mesures, dont :
- i) la nomination d'un secrétaire permanent à la tête du comité de suivi des réformes ;
  - ii) le rétablissement du mécanisme de répartition des recettes et l'élaboration de stratégies de réformes approfondies pour renforcer la mobilisation des recettes et améliorer la gestion des dépenses ; et
  - iii) la préparation de comptes budgétaires trimestriels consolidés et leur communication ponctuelle aux bailleurs de fonds.
- 2.7. Actuellement, l'intervention du Groupe de la Banque aux Comores comprend une opération d'appui budgétaire et le projet de renforcement des capacités institutionnelles. Les importantes mesures adoptées grâce à ce soutien ont contribué à consolider la paix et permis au pays de renouer avec la croissance.

### ***Insoutenabilité de la Dette Extérieure***

- 2.8. À fin décembre 2009, la dette extérieure publique et à garantie publique des Comores avant l'allègement classique était estimée à 286,9 milliards d'USD en valeur nominale, soit 213,1 millions en VAN. Après application des mécanismes d'allègement classiques, la VAN de la dette était estimée à 257,4 millions d'USD<sup>4</sup>, représentant

<sup>3</sup> Après une accélération de plus de 7 pour cent en 2008, l'inflation est retombée à 2,1 pour cent.

<sup>4</sup> La différence entre le stock de la dette avant et après les traitements bilatéraux classiques est due à l'allègement de dette réalisé dans le cadre des opérations d'apurement des arriérés qui ont été prises en compte dans la VAN du stock de dette, à fin décembre 2009.

environ 343,0 % des exportations de biens et services. La VAN du ratio de la dette aux exportations est supérieure au seuil de 150 % prescrit par l'initiative PPTE, ce qui rend la dette des Comores insoutenable. Par conséquent, le pays peut bénéficier d'un allègement de dette selon l'«*approche - exportations*» de l'initiative PPTE.

- 2.9. Les autorités s'emploient à conclure des accords d'allègement de dette conformes aux conclusions des négociations de novembre 2009 avec les créanciers du Club de Paris. Elles demeurent favorables à une gestion prudente de la dette et au maintien d'une collaboration étroite avec les donateurs et les créanciers, en vue de parvenir à un niveau d'endettement soutenable à long terme. Les créanciers membres du Club de Paris ont consenti à accorder aux Comores une restructuration exceptionnelle de dette allant au-delà des conditions classiques de Naples. Les arriérés de la dette à court terme - catégorie de dette qui ne fait généralement pas l'objet d'un traitement du Club de Paris et qui constitue l'essentiel de la dette des Comores envers le Club — ont été reportés et devront être remboursés sur 8 ans. Au total, l'accord porte sur un montant de dette de 13 millions de dollars EU et réduit de 80 % environ les obligations de paiement des Comores sur la durée d'application du programme (2009-12). L'accord comporte une clause de réduction supplémentaire du service de la dette si les Comores atteignent le point de décision de l'initiative PPTE.

#### ***Évaluation Globale de l'Admissibilité à l'Assistance PPTE***

- 2.10. Au vu de l'analyse qui précède, la Direction estime que les Comores remplissent toutes les conditions pour bénéficier d'un allègement de dette dans le cadre de l'initiative PPTE. Désormais, il est extrêmement important de poursuivre le renforcement des finances publiques en améliorant la mobilisation des recettes et l'alignement des dépenses sur les ressources publiques disponibles. C'est pourquoi, il est indispensable d'appliquer fermement les mesures fiscales et budgétaires prévues dans le budget révisé de 2010 et de ramener la masse salariale à un niveau compatible avec la viabilité du budget à moyen terme. A cette fin, les autorités Comoriennes, le FMI, la Banque mondiale et le Groupe de la Banque se sont accordés sur des déclencheurs appropriés pour le Point d'Achèvement. Un exemplaire du document relatif au Point de Décision de l'initiative PPTE préparé par le FMI et la Banque mondiale, qui fournit des informations détaillées sur la situation des Comores au Point de Décision, est joint à l'annexe 3.

#### ***Déclencheurs du Point d'Achèvement***

- 2.11. En concertation avec les institutions de Bretton Woods et le Groupe de la Banque, les autorités comoriennes vont définir un ensemble de conditions proposées pour le Point d'Achèvement flottant<sup>5</sup> de l'initiative PPTE renforcée. Outre des déclencheurs standard tels que la mise en œuvre du DSRP et la stabilité macroéconomique, les déclencheurs du Point d'Achèvement pour les Comores comprennent des mesures visant à améliorer la gestion des finances publiques et la gouvernance, renforcer les secteurs sociaux, soutenir la croissance et améliorer la gestion de la dette. Les déclencheurs concernant la gestion des finances publiques et la gouvernance feront progresser les efforts qui sont menés actuellement pour améliorer la gestion budgétaire dans son ensemble. Les déclencheurs relatifs aux secteurs sociaux et aux réformes structurelles ont pour but d'accroître les principaux résultats en matière de santé et d'éducation et de développer le potentiel de compétitivité et de croissance de l'économie. Le programme de

---

<sup>5</sup> Dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée, le Point d'achèvement est flottant dans la mesure où il est lié à la mise en œuvre des réformes structurelles et des politiques de réduction de la pauvreté.

réformes structurelles a été conçu pour stimuler la croissance économique et accélérer la réduction de la pauvreté. L'une de ses priorités majeures est la restructuration des entreprises de services publics pour garantir la fiabilité et la compétitivité de l'approvisionnement en énergie et des télécommunications. Le résumé des déclencheurs du Point d'Achèvement retenus est présenté à l'annexe 2.

- 2.12. Les principaux partenaires au développement, y compris le Groupe de la Banque<sup>6</sup>, suivront ces déclencheurs ensemble, en jouant chacun un rôle de chef de file dans son domaine de compétence, tout en tenant compte des contributions des autres. Le FMI sera responsable du suivi de la stabilité macroéconomique. La Banque mondiale et la BAD se concentreront sur les progrès dans la mise en œuvre du DSRP et des déclencheurs sectoriels, dont ceux relatifs à la gestion des finances publiques (GFP), à la prestation de services et à la surveillance des dépenses pro-pauvres financées grâce à l'assistance PPTE. Le Groupe de la Banque, l'IDA et le FMI suivront conjointement les réformes structurelles et les progrès dans la gestion de la dette extérieure. Le respect strict du programme de réformes et le maintien de la stabilité politique seront indispensables à la réussite du programme. Cela est particulièrement crucial compte tenu des faiblesses institutionnelles persistantes, de la récurrence de tensions entre les îles et de la vulnérabilité du pays aux chocs externes.

### **3. Stock de la Dette et Assistance au titre de l'Initiative PPTE et de l'IADM**

- 3.1. À fin 2009, la dette extérieure publique et à garantie publique des Comores était estimée à 286,8 millions d'USD en valeur nominale. Cela correspond à 213,1 millions d'USD en VAN, soit environ 45% du PIB, 330,6% des exportations et 320,7 % des recettes fiscales. Les créanciers multilatéraux s'adjugent environ trois quarts de l'encours de la dette en valeur nominale. Le passif dû à l'IDA constitue à lui seul 42,1 % du total de la dette extérieure, le reste étant réparti entre le Groupe de la BAD (13,3 %) et le FMI (3,5 %). Les créanciers du Club de Paris, au premier rang desquels figure la France, se taillent environ 26 % de la dette bilatérale et commerciale en valeur nominale à fin 2009. Les créanciers officiels ne faisant pas parti du Club de Paris revendiquent 15,1 % du total de la dette extérieure. Les créanciers commerciaux détenaient 2,3 % de l'encours de la dette extérieure des Comores à fin 2009.

#### ***Opérations d'apurement des Arriérés***

- 3.2. À cause de la longue période d'instabilité politique et du ralentissement économique qui en a découlé, les Comores ont accumulé des arriérés de paiement sur la dette extérieure estimés à 54 millions d'USD en valeur nominale (fin 2009). De ces arriérés agrégés, un stock de 36 millions est dû aux créanciers multilatéraux, 13,5 millions aux créanciers bilatéraux et 4,5 millions aux créanciers commerciaux. L'ensemble des arriérés dus au FAD a été apuré entre décembre 2007 et avril 2009 dans le cadre de l'opération d'apurement des arriérés dans le cadre du PCCF<sup>7</sup>, dans laquelle des contributions estimées à 33,7 millions d'USD<sup>8</sup> attribuables au Groupe de la Banque. S'agissant des donateurs bilatéraux, seule la Commission européenne s'est engagée à contribuer pour l'apurement des arriérés estimés à 3,4 millions d'USD lorsque les Comores atteindront le Point de Décision de l'initiative PPTE. La Banque Islamique

<sup>6</sup> L'opération d'appui budgétaire de la Banque a contribué à la stabilité macroéconomique, l'une des principales conditions d'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE.

<sup>7</sup> Voir le document : Union des Comores Proposition visant l'apurement des arriérés conformément au cadre de règlement des arriérés des pays sortant de conflit Réf : ADB/BD/WP/2007/151 du 18 décembre 2007.

<sup>8</sup> Sur la base des données relatives (date de valeur, contribution, donateurs et devises) dans le cadre de l'apurement des arriérés sous la Facilité des Pays sortant de conflit.

de Développement (BIsD) a accepté le différé du paiement de tous les arriérés qui lui sont dus jusqu'en décembre 2010. Les Comores ont entamé des négociations avec les autres créanciers multilatéraux en vue de l'apurement des arriérés dans le contexte d'un règlement global de la situation d'endettement du pays dans le cadre de l'Initiative PPTE.

### *Assistance pour l'Allègement de Dette PPTE*

- 3.3. Après application complète des mécanismes d'allègement classiques, la VAN de la dette est estimée à 257,4 millions d'USD à fin 2009, représentant 343% des exportations de biens et services. La VAN du ratio de la dette des Comores par rapport aux exportations a excédé (et même dépassé le double) le seuil de 150 %<sup>9</sup> prévu par l'initiative PPTE. Ainsi, sur la base des données recueillies à la fin de l'année 2009, le pays est habilité à bénéficier d'un allègement de dette du «guichet des exportations» de l'initiative PPTE. L'assistance PPTE nécessaire pour ramener la VAN du ratio de la dette aux exportations de 343 % au seuil de 150 % est évaluée à 144,8 millions d'USD en VAN à fin 2009, soit un facteur commun de réduction de 56 %. Si le fardeau est partagé de façon proportionnelle, les créanciers multilatéraux contribueraient à hauteur de 111,2 millions d'USD, tandis que la contribution des créanciers bilatéraux et commerciaux s'élèverait à 33,6 millions d'USD (en VAN).
- 3.4. La contribution du Groupe de la Banque à l'allègement de dette dans le cadre de l'initiative PPTE est de 34,6 millions d'USD en VAN de 2009, ce qui représente 31 % de l'aide multilatérale et 23,9 % de l'aide de l'ensemble des créanciers. Le Groupe de la Banque a déjà accordé un allègement de 33,7 millions et les arriérés restants de 3,4 millions d'USD devant être apurés par la Commission européenne au Point de Décision compteront comme une partie de la contribution du Groupe de la Banque à l'allègement de la dette des Comores. Le tableau 1 montre la répartition de l'allègement total de la dette des Comores en VAN.

**Tableau 1 : Répartition de la participation des créanciers à l'assistance PPTE en faveur des Comores**

(Millions d'USD, VAN fin 2009)

	Assistance au Point de Décision	Pourcentage Créanciers Multilatéraux (%)	En pourcentage de l'Assistance Totale (%)
<b>Total de l'allègement de dette PPTE</b>	<b>144,8</b>	<b>100</b>	<b>-</b>
Créanciers bilatéraux et commerciaux	33,6	23	-
Créanciers multilatéraux	111,2	77	<b>100</b>
<i>Dont :</i>			
<b>Groupe de la Banque africaine de développement<sup>10</sup></b>	<b>34,6</b>	<b>24</b>	<b>31</b>
<i>Banque mondiale</i>	45	31	40
<i>FMI</i>	4,3	3	4
<i>Autres créanciers</i>	27,3	19	25

<sup>9</sup> L'initiative PPTE renforcée considère la dette d'un pays comme insoutenable si la valeur actuelle nette (VAN) du ratio de la dette aux exportations est supérieure à 150 %, à l'issue de l'analyse de soutenabilité de la dette menée au point de décision de l'initiative PPTE renforcée (*approche-exportations*). Si un pays présente à la fois un ratio des exportations au PIB d'au moins 30 % et un ratio des recettes publiques au PIB d'au moins 15 %, le cadre PPTE tient aussi compte de l'approche budgétaire, qui considère la dette d'un pays comme soutenable si la VAN du ratio de la dette aux recettes publiques est supérieure à 250 % (*approche-budgétaire*).

<sup>10</sup> Les arriérés résiduels devant être apurés par la Commission Européenne au Point de Décision ne sont pas pris en compte dans l'analyse de l'allègement de dette.

### ***Allègement de Dette au titre de l'IADM Attendu***

- 3.5. Après avoir atteint le Point d'Achèvement de l'initiative PPTE renforcée, les Comores seront habilitées à bénéficier d'un allègement de dette supplémentaire au titre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). D'après les estimations préliminaires, si le pays atteint le Point d'Achèvement d'ici décembre 2012, l'allègement de dette accordé dans le cadre l'IADM pourrait atteindre 52 millions d'USD en VAN, dont 30 millions seraient fournis par l'IDA et 22 millions par le FAD. L'allègement de dette potentiellement attribué au FAD comprend l'annulation de la dette décaissée avant fin 2004 et impayée ; il sera entièrement accordé au Point d'Achèvement. À cet égard, si l'on se réfère aux données relatives à l'endettement des Comores, l'ensemble de la dette impayée peut être annulé par l'IADM.

## **4. Analyse de Soutenabilité et de Sensibilité de la Dette**

- 4.1. L'allègement classique et l'octroi inconditionnel de l'assistance PPTE ramèneraient la VAN du ratio de la dette aux exportations des Comores de 343 % à fin décembre 2009 à environ 142,7 % d'ici 2012. Si on y ajoute l'allègement au titre de l'IADM, la VAN chutera davantage, grâce à l'annulation de la dette due à l'IDA et au FAD. Il est prévu que la VAN de la dette se déprécie davantage à long terme. Cette tendance à la baisse favorisée par l'assistance PPTE et l'IADM se poursuivra jusqu'à ce que la VAN de la dette représente 80,2 % des exportations d'ici 2029, en supposant que le pays enregistre une croissance soutenue des exportations et que les autorités mènent une politique d'emprunt prudente. Le service de la dette représentera en moyenne 3,9 % des recettes ou 4 % des exportations pendant la période 2010-2019.
- 4.2. L'analyse de sensibilité indique que la capacité des Comores à assurer le service de sa dette extérieure après l'allègement PPTE est très vulnérable aux chocs externes et aux chocs de la croissance. L'amélioration de la situation en matière d'endettement extérieur est aussi largement tributaire de la composition et des conditions assorties à l'aide extérieure. L'analyse de l'allègement de la dette suppose que l'aide extérieure est essentiellement fournie sous forme de dons, le reste étant constitué de prêts accordés à des conditions de faveur au cours de la période d'étude. Cette analyse souligne l'importance de mener des réformes nationales de manière soutenue pour développer des produits et des services exportables (notamment le tourisme), veiller à ce que l'aide extérieure concessionnelle demeure essentiellement constituée de dons et garantir une gestion budgétaire prudente. À cet effet, le projet de renforcement des capacités institutionnelles approuvé par le Groupe de la Banque en juillet 2009, renforcera les systèmes et structures nécessaires en vue d'améliorer la capacité de gestion de la dette et la soutenabilité à long terme de la dette.

## **5. Opérations du Groupe de la Banque aux Comores**

### ***Orientation du Groupe de la Banque***

- 5.1. Le réengagement de la BAD aux Comores est récent. Suite au règlement de la crise d'Anjouan en 2008 et à la levée des sanctions en février 2009 suite à l'apurement des arriérés des Comores par la Banque dans le cadre du PCCF, un DSP-I de deux ans (2009-2010) a été approuvé en avril 2009. Il est aligné sur le Document intérimaire de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCRPI) préparé par le Gouvernement des Comores. La stratégie s'inspire notamment des nouvelles orientations de la Banque pour un engagement accru dans les États Fragiles. Elle vise

à atténuer la situation de fragilité et à soutenir la mise en place d'un environnement propice au développement durable. Elle vise aussi à terme, à aider les Comores à atteindre le Point d'Achèvement de l'initiative PPTE. À cet effet, le DSP-I 2009-2010 de la BAD s'appuie sur deux piliers : (i) le renforcement du cadre macroéconomique et institutionnel et (ii) l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement.

- 5.2. L'enveloppe financière initiale disponible prévue pour les Comores pour la période 2009-2010 est estimée à 15,9 million d'UC, comprenant l'allocation de ressources basée sur la performance du FAD-11 (5,9 million d'UC) et le pilier I (Appui complémentaire) de la FEF (10 millions d'UC). En outre, une enveloppe de 2,5 million d'UC a été allouée aux Comores dans le cadre du guichet «Appui ciblé» de la FEF pour le renforcement des capacités. Les Comores sont admissibles et ont bénéficié de plusieurs autres mécanismes de financement de la Banque, tel que les ressources de l'Initiative pour l'approvisionnement en eau potable en zone rurale (RWSSI) pour un montant de 2,0 million d'UC et du Fonds spécial de secours (FSS) à hauteur de 2,2 million d'UC. Toutes les ressources ont été quasiment engagées, toutefois, un montant de 0,55 million d'UC dans le cadre du pilier III de la FEF devrait être utilisé au plus tard fin juin 2012 pour les activités de renforcement des capacités tel que défini dans le DRSP.
- 5.3. Trois opérations ont été approuvées dans le cadre du DSP intérimaire, à savoir (i) le Programme d'appui aux réformes économiques (PARE) en juillet 2009, qui comprend une opération d'appui budgétaire de 2,0 millions d'UC, (ii) le Projet de renforcement des capacités institutionnelles (PRCI) en juillet 2009, pour un montant de 5,26 million d'UC<sup>11</sup>, et (iii) un Projet d'eau potable et assainissement, approuvé en décembre 2009 pour 10,64 million. Des ressources sous le pilier III de la FEF à hauteur de 1,95 million d'UC ont été également engagées en vue de renforcer les capacités nationales en matière de gestion des finances publiques (PFM) et pour le secteur eau potable. En outre, deux opérations d'urgence ont été approuvées dans le cadre de la Réponse à la crise alimentaire (1,5 million d'UC) et l'Assistance aux victimes des inondations en septembre 2009 sur l'enveloppe de la FSS pour 1 million d'UC.

#### ***Portefeuille du Groupe de la Banque aux Comores***

- 5.4. Le Groupe de la Banque est présent aux Comores depuis 1978 et a jusqu'ici, approuvé 13 opérations, dont 12 projets et une étude. Le total des engagements du Groupe, net de l'annulation de prêts, était de 46,7 millions d'UC au 31 mars 2010, dont une grande partie (64 %) provenant de son guichet concessionnel, le Fonds africain de développement (FAD). En outre, en février 2009, la BAD s'est engagée à fournir 1,5 million d'UC comme financement d'urgence pour atténuer l'impact de la crise alimentaire. Dans l'ensemble, les opérations de la BAD aux Comores sont orientées vers les infrastructures à caractère économique, l'appui budgétaire et l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. La répartition sectorielle des ressources engagées montre que les projets d'infrastructure se sont taillés la part du lion (51 %), suivis des projets multisectoriels (30,2 %) et des projets agricoles (11,2 %).
- 5.5. Le portefeuille actuel de la Banque aux Comores est composé de cinq (5) opérations : le Programme d'appui aux réformes économiques (PARE), le Projet de renforcement des capacités institutionnelles (PRCI), le Projet d'assainissement et d'eau potable (WSSP) et les deux opérations d'urgence (Réponse à la crise alimentaire et

---

<sup>11</sup> Un don complémentaire au PARI estimé à 0,6 million d'UC doit être examiné par les Conseils en septembre 2010.

l'Assistance aux victimes des inondations). Les décaissements restent globalement conformes aux prévisions. Une revue de la performance de portefeuille pays (RPPP) est prévue pour le deuxième semestre de 2011. Le portefeuille du Groupe de la Banque aux Comores est présenté à l'annexe 1.

- 5.6. L'objectif du PRCI vise à renforcer les capacités nationales en matière de GFP, de gestion de la dette et en statistiques macroéconomiques. Les principales mesures adoptées dans le cadre de ladite opération sont notamment : i) l'Adoption d'un manuel de procédures budgétaires ; ii) l'Adoption de la nouvelle nomenclature budgétaire harmonisée ; et iii) l'Adoption de la nouvelle réglementation en matière de dépenses publiques et de la nomenclature de justification des dépenses publiques.
- 5.7. Depuis juin 2009, le Groupe de la Banque finance plusieurs activités qui ont contribué à la qualification des Comores au Point de Décision. Soutenues par le pilier III de la FEF, ces activités comprennent : i) la finalisation du DSRP et du plan d'action qui l'accompagne ; ii) le recrutement d'une équipe de cinq (5) consultants nationaux pour assister le Commissariat général au Plan à long terme ; et iii) la rémunération à long terme d'un conseiller en Gestion des Finances Publiques (GFP) qui a participé à l'élaboration de la stratégie de GFP et du plan d'action y afférent, ainsi qu'à leur mise en œuvre.
- 5.8. En outre, l'assistance du Groupe de la Banque contribue directement à la réalisation des déclencheurs suivants du Point d'Achèvement : i) gestion des finances publiques et gouvernance, ii) réformes structurelles et iii) gestion de la dette. Le pilier III de la FEF financera une équipe d'assistants techniques pour poursuivre la mise en œuvre de la réforme budgétaire en 2010 et 2011, ainsi que d'une équipe qui aidera le *Commissariat général* au Plan à hiérarchiser les priorités du DSRP ; initiera 80 personnes aux outils et à la méthodologie de planification ; et préparera un plan d'investissement public pilote pour un Ministère clé. Par ailleurs, ce pilier soutient aussi des activités de renforcement des capacités dans le secteur de l'eau, dont l'audit de la Société d'eau et d'électricité des Comores<sup>12</sup>.

## **6. Modalités de Financement Indicatives**

- 6.1. La contribution du Groupe de la Banque à l'allègement de la dette des Comores au Point de Décision se chiffre à 34,6 millions d'USD en VAN de fin 2009. Le Groupe a déjà fourni l'équivalent de 33,7 millions d'USD (VAN de 2009) à travers l'opération d'apurement des arriérés dans le cadre du PCCF<sup>13</sup>. Cette contribution est légèrement inférieure à l'engagement attendu de la Banque en faveur de la réduction de dette dans le cadre de l'initiative PPTE. Toutefois, dans la perspective de l'apurement des arriérés résiduels estimés à 3,4 millions d'USD par la Commission Européenne au Point de Décision, l'allègement de dette attribuable au Groupe de la Banque sera plus élevé que son engagement équivalent à 34,6 millions d'USD au titre de l'initiative PPTE. Par conséquent, le Groupe de la Banque ne prévoit pas de fournir un allègement de dette supplémentaire aux Comores durant la période intérimaire de cette initiative<sup>14</sup>. En vertu d'un accord conclu avec le Fonds fiduciaire PPTE, les fonds préalablement

---

<sup>12</sup> Le Gouvernement finalisera avant la fin de l'année 2010, la préparation d'une stratégie de réforme pour la compagnie de l'électricité développée avec le concours du Groupe de la Banque.

<sup>13</sup> Voir le document : Union des Comores - Proposition visant l'apurement des arriérés conformément au cadre de règlement des arriérés des pays sortant de conflit - Réf : ADB/BD/WP/2007/151 du 18 décembre 2007.

<sup>14</sup> Selon la méthode convenue avec les banques multilatérales de développement, tout rééchelonnement concessionnel des arriérés accordé par les créanciers multilatéraux dans le contexte de l'initiative PPTE comptera comme une partie de leur contribution à l'allègement de la dette au titre de cette initiative.

engagés pour apurer les arriérés des pays admis à bénéficier du mécanisme d'apurement des arriérés (PCCF/FEF) de la BAD, sont pris en compte dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée<sup>15</sup>. Le montant total de l'allègement de dette accordée par BAD sera revu pour tenir compte de la contribution de la Commission européenne lors de l'exercice d'analyse de soutenabilité de la dette (ASD) qui sera réalisé au Point d'Achèvement.

## **7. Recommandations**

7.1. Au vu de ce qui précède, les Conseils d'administration sont invités à :

- (i) approuver l'admission des Comores à bénéficier d'une assistance au Point de Décision de l'initiative PPTE ;
- (ii) approuver le montant de 34,6 millions d'USD en VAN de fin décembre 2009, comme contribution du Groupe de la Banque à l'allègement de la dette des Comores dans le cadre de l'initiative PPTE et ;
- (iii) noter que l'assistance PPTE de la Banque sera entièrement constituée des dons accordés par le biais du mécanisme d'apurement des arriérés.

---

<sup>15</sup> Similaire aux dispositions appliquées à la Côte d'Ivoire, au Libéria, à la République du Congo et au Togo.

## Annexe 1: Portefeuille du Groupe de la Banque aux Comores, 30 juin 2010

(Montant en millions)

Projet	Secteur	Entrée en vigueur	Date d'achèvement	Montant		Non décaissé le 31/03/10 (mil. UC)
				Millions UC	Millions USD	
<b>Projet de renforcement des capacités institutionnelles</b>	Multisectoriel	19/11/09	31/12/13	5,26	8,0	5,02
<b>Appui budgétaire</b>	Multisectoriel	14/09/09	31/12/10	2,0	3,0	1
<b>Projet d'eau potable et assainissement</b>	Équipements collectifs	-	-	10,64	16,10	10,64
<b>Réponse à la crise alimentaire</b>	Agriculture	14/09/09	31/12/09	1,5	2,27	-
<b>Aide d'urgence aux victimes d'inondations</b>	Social	-	-	0,66	1,0	-
<b>TOTAL</b>				<b>20,06</b>	<b>30,37</b>	<b>16,66</b>

Source : Département régional du Groupe de la Banque (OREB)

## Annexe 2: Déclencheurs du Point d'Achèvement Flottant

### **DSRP**

- Mise en œuvre satisfaisante du DSRP intégral pendant au moins un an, attestée par le rapport annuel sur l'état d'avancement que le Gouvernement présente à l'IDA et au FMI.

### **Stabilité macroéconomique**

- Maintien de la stabilité macroéconomique, attesté par la mise en œuvre satisfaisante du programme soutenu par la FCE.

### **Gestion des finances publiques et gouvernance**

- Production régulière de rapports trimestriels détaillés sur l'exécution du budget durant au moins 12 mois avant l'atteinte du point d'achèvement.
- Adoption des termes de référence pour l'étude de faisabilité de l'informatisation complète du système de gestion des finances publiques ; estimation des coûts et calendrier indicatif de la mise en place du nouveau système.
- Adoption sous forme de loi d'un code de passation des marchés publics conforme aux normes du COMESA et élaboration de ses règlements d'application ; mise en œuvre satisfaisante du nouveau code avant l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE ;
- Révision d'une série de dispositions applicables à tous les ministères (organigrammes et plans de dotation en personnel), en vertu des amendements apportés à la constitution en 2009 ;
- Approbation par le Gouvernement et présentation au Parlement d'un projet de loi portant création de la Cour des comptes prévue par la constitution pour le contrôle externe des opérations budgétaires.

### **Réforme structurelle**

- Adoption officielle de stratégies de réforme pour renforcer la gestion de Comores Télécoms (télécommunications), de la Société comorienne des hydrocarbures (importation et stockage du pétrole), et de la MAMWE (électricité) ; publication d'appels à manifestation d'intérêt en vue de la sélection d'un partenaire stratégique pour au moins une de ces trois entreprises.

### **Secteurs sociaux**

#### **Éducation : Intensification des efforts du Gouvernement en vue de la réalisation de l'OMD 2 :**

- Construction et équipement de 210 salles de classe d'écoles primaires, dans le respect des normes établies (22 à Mohéli, 126 à Anjouan et 62 à Ngazidja) ;
- Construction de 100 latrines séparées pour améliorer les conditions d'hygiène et promouvoir la participation des filles ;
- Fourniture de 300 000 manuels et de 25 000 trousseaux scolaires (contenant les fournitures essentielles) aux enfants défavorisés.

#### **Santé : Intensification des efforts du Gouvernement en vue de la réalisation des OMD 4 et 6 :**

- Réalisation d'une campagne nationale de vaccination contre la rougeole pour les enfants âgés de 9 à 47 mois, en vue d'atteindre une couverture nationale de 90 % (et ainsi consolider les progrès en matière de réduction de la mortalité infantile).
- Réalisation d'une enquête nationale sur les facteurs de risque pour les maladies transmissibles afin d'orienter la définition d'une stratégie nationale pour réduire l'incidence croissante des maladies non transmissibles.

### **Gestion de la dette**

- Améliorer les systèmes de gestion de la dette publique, en particulier à travers l'adoption de logiciels efficaces de gestion de la dette.
- Produire des rapports annuels détaillés sur la dette externe et intérieure, au plus tard six mois après la fin de l'année, en y incluant des données sur l'encours de la dette, les nouveaux prêts, les paiements et les impayés du service de la dette. Au moins un de ces rapports devra être produit avant que les Comores n'atteignent le point d'achèvement de l'initiative PPTE.
- Amender le décret de 2003 (N°03-62/PR) portant création du Bureau de gestion de la dette pour recentrer sa mission et ses activités, en tenant compte de ses capacités limitées.

**Annexe 3: Document du FMI et de la Banque mondiale relatif au Point de Décision de l'Initiative PPTE en faveur des Comores**

Prière de noter que l'annexe 3 existe uniquement en anglais

<http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2010/cr10242.pdf>